

PROCÈS -VERBAL

SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

- 08 Avril 2026 -

L'an deux mil vingt-six, le huit avril le Conseil Municipal de la commune de CONCREMIERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel DEJOLLAT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26/03/2026

● **Présents:**

Mmes et MM BENBADRA Aïcha, BUSSEREAU Marie, CHAUSSEBOURG Alain, DEJOLLAT Daniel, MATHIEU Gérard, GENUITE Flavien, HERSAINT Françoise, HERSAINT Laurent, LAMOUR Laurence, LESPAGNOL Christophe, MASSET Soline, PESSIONE Alain, POUVREAU Anaïs, ROBERT Lionel.

● **Excusée** : Mme GALET Isabelle.

● **Absent** : Néant.

● **Procuration** : Mme GALET Isabelle donne procuration à Mme POUVREAU Anaïs.

Secrétaire de séance : Mme MASSET Soline.

Secrétaire de séance adjointe : Mme POUVREAU Anaïs.

Ordre du jour :

1. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 Mars.**
2. **Attribution des délégations aux adjoints.**
3. **Fixation des indemnités du maire et des adjoints.**
4. **Élection des délégués de la commune dans les divers syndicats et associations.**
5. **Demande de rétrocession de la concession carrée 04 n°101.**
6. **Redevances RODP.**
7. **Redevance de la performance d'assainissement collectif pour 2026.**



8. **Nomination de la Commission de contrôle des listes électorales.**
9. **Nomination de la Commission d'appels d'offres et de recrutements des agents communaux.**
10. **Prise en charge du Sinistre dégâts bris de glace.**
11. **Intégration de nouvelles communes au syndicat des eaux de Fontgombault.**
12. **Examen de la Convention SATESE.**
13. **Questions Diverses.**

Séance ouverte à vingt heures

Mr DEJOLLAT présente à l'assemblée Mr MATHIEU Gérard, nouveau membre du conseil à la suite du départ de Mr GAILLARD Benoit.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 Mars 2026:

Une copie du projet de procès-verbal du Conseil municipal du 22 Mars a été adressé à chaque conseiller avant la réunion.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des votes exprimés.

2. Attribution des Délégations aux adjoints :

Mr DEJOLLAT Daniel nous explique les fonctionnements administratifs en lien, les différents rôles des adjoints et suppléants et les objectifs assignés aux différentes commissions.

- Commission des finances, communication, internet, tourisme, vie associative et sportive.
Mme LAMOUR Laurence présente sa candidature .
Mme LAMOUR Laurence est élue à l'unanimité.
- Commission des affaires culturelles, sociales, scolaires, fleurissement de la commune.
Mme HERSAINT Françoise présente sa candidature.
Mme HERSAINT Françoise est élue à l'unanimité.
- Commission des bâtiments, assainissement, hydraulique, voirie goudronnée communale.
Mr PESSIONE Alain présente sa candidature.
Mr PESSIONE Alain est élu à l'unanimité.
- Commission entretien : chemins ruraux, espaces verts, bourg, hameaux, cimetière et agents communaux.
Mr ROBERT Lionel présente sa candidature.
Mr ROBERT Lionel est élu à l'unanimité.

3. Fixation des Indemnités du maire et des adjoints :

Les indemnités sont basées sur l'indice 1027 de la fonction publique territoriale.

L'indemnité du maire est fixée à 1574,40 € nette .

Les indemnités des adjoints sont fixées à 418,35 € nettes pour chacun des adjoints.

Le conseil vote les indemnités à l'unanimité.

4. Élection des délégués de la commune dans les divers syndicats et associations :

Le conseil décide à l'unanimité de procéder à ces élections par des votes à main levée.

- Syndicat intercommunal des eaux de la région de Fontgombault :

Deux postes de délégués titulaires et un poste de délégué suppléant sont à pourvoir.

Mme BUSSEREAU Marie et Mr HERSAINT Laurent se portent candidat aux postes de titulaires, Mr ROBERT Lionel se porte candidat au poste de suppléant.

Mme BUSSEREAU Marie et Mr HERSAINT Laurent sont élus titulaires, Mr ROBERT Lionel est élu suppléant à l'unanimité.

- Parc naturel régional de la Brenne :

Un poste de titulaire et un poste de suppléant sont à pourvoir.

Mme MASSET Soline se porte candidate au poste de titulaire, Mr CHAUSSEBOURG Alain se porte candidat au poste de suppléant.

Mme MASSET Soline est élue titulaire, Mr CHAUSSEBOURG Alain est élu suppléant, à l'unanimité.

- Syndicat départemental des énergies de l'Indre :

Un poste de titulaire et un poste de suppléant sont à pourvoir

Mr DEJOLLAT Daniel se porte candidat au poste de titulaire, Mr HERSAINT Laurent se porte candidat au poste de suppléant.

Mr DEJOLLAT Daniel est élu titulaire, Mr HERSAINT Laurent est élu suppléant, à l'unanimité.

- Syndicat intercommunal des transports scolaires :

Un poste de titulaire et un poste de suppléant sont à pourvoir.

Mme POUVREAU Anaïs se porte candidate au poste de titulaire, Mr MATHIEU Gérard se porte candidat au poste de suppléant.

Mme POUVREAU Anaïs est élue titulaire, Mr MATHIEU Gérard est élu suppléant à l'unanimité.

- Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures ménagères :

Un poste de titulaire et un poste de suppléant sont à pourvoir.



Mme GALET Isabelle se porte candidate au poste de titulaire, Mr GENUITE Flavien se porte candidat au poste de suppléant.

Mme GALET Isabelle est élue titulaire et Mr GENUITE Flavien est élu suppléant à l'unanimité.

- Syndicat intercommunal de gestion de l'assainissement autonome dans l'Indre :

Un poste de titulaire et un poste de suppléant sont à pourvoir

Mr CHAUSSEBOURG Alain se porte candidat au poste de titulaire, Mr DEJOLLAT Daniel se porte candidat au poste de suppléant.

Mr CHAUSSEBOURG Alain est élu titulaire, Mr DEJOLLAT Daniel est élu suppléant, à l'unanimité.

- Comité national d'action sociale :

Un poste de titulaire est à pourvoir.

Mme HERSAINT Françoise et Mme GALET Isabelle se portent candidates au poste de titulaire.

Résultats : 12 voix pour Mme HERSAINT Françoise et 2 voix pour Mme GALET Isabelle.

Mme HERSAINT Françoise est élue déléguée à l'unanimité.

- ATD 36 :

Un poste de titulaire et un poste de suppléant sont à pourvoir.

Mr DEJOLLAT Daniel se porte candidat au poste de titulaire, Mr PESSIONE Alain se porte candidat au poste de suppléant.

Mr DEJOLLAT Daniel est élu titulaire, Mr PESSIONE Alain est élu suppléant, à l'unanimité.

- Association agir en cœur de Brenne (portage de repas) :

Un poste de titulaire et un poste de suppléant sont à pourvoir.

Mme HERSAINT Françoise se porte candidate au poste de titulaire, Mr CHAUSSEBOURG Alain se porte candidat au poste de suppléant.

Mme HERSAINT Françoise est élue titulaire, Mr CHAUSSEBOURG Alain est élu suppléant, à l'unanimité.

- Correspondant défense :

Un poste de titulaire est à pourvoir.

Mr LESPAGNOL Christophe se porte candidat.

Mr LESPAGNOL Christophe est élu correspondant défense.

- Réseau initiative brenne :

Un poste de titulaire et un poste de suppléant sont à pourvoir.

Mme BENBADRA Aïcha se porte candidate au poste de titulaire, Mr LESPAGNOL Christophe se porte candidat au poste de suppléant.

Mme BENBADRA Aïcha est élue titulaire, Mr LESPAGNOL Christophe est élu suppléant, à l'unanimité.

5. Demande de rétrocession de la concession carrée 04 n°101

A la demande de Mme ZMIEFF, le conseil accepte, à l'unanimité, de reprendre la concession carré 4 emplacement 101, qui ne contient aucune sépulture, et de lui rembourser, au prorata-temporis, la somme de 40€.

6. Redevance RODP :

Le conseil, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à percevoir la redevance due au titre de l'implantation du pylône de téléphonie mobile, pour un montant de 500€.

Le conseil, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à percevoir la redevance due au titre du face C, pour un montant de 245€.

Le conseil, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à percevoir la redevance due au titre des installations de France télécom sur la commune, pour un montant de 1112,97€.

7. Redevance de la performance des systèmes d'assainissement collectif pour 2026 :

L'agence de l'eau Loire-Bretagne, pour le calcul de la redevance performance des systèmes d'assainissement collectif, fournit les éléments suivants

Le coefficient de modulation pour la commune est fixée à 0.537 € HT.

Le taux retenu est de 0,28.

La redevance sur l'assainissement sera de $0,537 \times 0,28$ soit 0,15036 HT le m³ d'eau consommée.

Le montant de la redevance est acceptée à l'unanimité.

8. Commission de contrôle des listes électorales :

Mme BENBADRA Aïcha se porte candidate comme titulaire, Mr MATHIEU Gérard se porte candidat comme suppléant.

Mme BENBADRA Aïcha est élue titulaire à l'unanimité, Mr MATHIEU Gérard est élu suppléant à l'unanimité.

9. Commission d'appel d'offre et de recrutements des agents communaux :

Sont nommés à la **Commission d'appel d'offre et de recrutement des agents communaux** : Mr DEJOLLAT Daniel, Mme BENBADRA Aïcha, Mme BUSSEREAU Marie, Mr GENUITE Flavien, Mr LESPAGNOL Christophe, Mr PESSIONE Alain, Mr ROBERT Lionel.

10. Prise en charge du Sinistre bris de glace

La commune est en cause dans le bris de glace d'un véhicule tiers. Le montant de la réparation s'élève à 292,34 €. La franchise étant de 500 €; monsieur le Maire propose que la commune règle directement la dépense. La proposition est acceptée à l'unanimité.

11. Intégration de nouvelle commune aux syndicats des eaux de Fontgombault :

Les communes de Martizay, Rosnay et Ruffec demandent leur rattachement au syndicat des eaux de Fontgombault.

Le conseil accepte le rattachement de ces communes, à l'unanimité.

12. Convention SATESE

La convention SATESE concerne le contrôle du rejet des stations d'épuration et leur conformité. Cette convention regroupe tout le département de l'Indre à la suite d'un appel du conseil départemental.

Deux analyses sont réalisées chaque année, plus une intermédiaire. Un suivi mensuel est à réaliser par les employés de la commune. Les adjoints au maire Mr PESSIONE Alain et Mr ROBERT Lionel sont inscrits pour passer une formation en lien.

La convention est acceptée à l'unanimité

Concernant le réseau d'assainissement, c'est-à-dire les aménagements des effluents, il nous est demandé de procéder à une vérification technique des conduits et notamment l'absence d'eau de pluie. Notre Communauté de commune Brenne Val de Creuse a permis un regroupement des communes concernées par ces vérifications afin d'en réduire le coût.

Mr DEJOLLAT rappelle que les prix en lien avec ces analyses sont fluctuants selon les analyses demandées.

13. divers

L'Union Sportive Blanchoise nous a adressé une demande d'assistance financière en vue de disputer un tournoi international de football qui doit se dérouler en Bretagne. Le conseil est acquis à la nécessité d'aider les associations sportives mais souhaite limiter son assistance aux limites du territoire de la commune.

La résolution, mise au vote, recueille 1 voix pour, 8 voix contre, 6 abstentions.

La demande de financement de l'USB n'est pas acceptée.

Le Relais de l'Anglin

Monsieur Garnier, gérant du restaurant, demande que la commune puisse mettre à disposition du restaurant un four à vapeur.

Après en avoir débattu et constaté la multiplicité des équipements disponibles, le conseil demande à Mr GARNIER de lui apporter des précisions sur l'équipement désiré et décide de reporter sa décision.

Jeux pour enfants

Monsieur le Maire demande au conseil de délibérer afin de retenir un emplacement pour l'installation des jeux pour enfants

Mme GALET propose un terrain, jouxtant le cimetière, et appartenant à la commune. Monsieur le Maire indique que ce terrain, dévolu à l'agrandissement du cimetière, ne peut pas être retenu.

Deux emplacements retiennent finalement l'attention du conseil :

- La plage du moulin, au pied de l'église, où étaient installés les jeux précédents
- L'enceinte de la salle des fêtes

La question est mise au vote.

La plage du moulin recueille 12 voix, l'enceinte de la salle des fêtes recueille 2 voix.

Les jeux pour enfants seront installés au bord de l'Anglin à la plage du moulin, dès que possible.

Comité des fêtes

Mme POUVREAU Anaïs évoque la situation du Comité des fêtes de la commune. La trésorière et la secrétaire de l'association ne souhaitent pas renouveler leur mandat. Suite à la réunion du conseil d'administration, ces deux postes sont restés vacants faute de candidat.

Actuellement, le bureau n'étant pas légalement constitué, l'association se dirige vers une mise en sommeil et l'annulation des manifestations de cet été.

Mme POUVREAU propose qu'une réunion des présidents des associations se tienne rapidement et de faire un appel aux habitants. Mr PESSIONE Alain, président en exercice du comité des fêtes, se dit favorable à cette initiative.

Les élus réaffirment l'importance de cette association pour la commune.

Mme LAMOUR Laurence, en tant qu'adjointe en charge des associations, dit qu'elle mettra en place ce qui est possible pour permettre le maintien de cette association.

Mme LAMOUR propose également un projet de diagnostic de territoire pour la commune de Concremiers. Ce projet sera proposé à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Projet à réfléchir par tous les élus.

INTRA MUROS

Les élus constatent que cette plateforme est peu utilisée et souhaitent l'utiliser à nouveau.

Mme POUVREAU Anaïs et Mme MASSET Soline se proposent d'assurer, en coordination, le suivi de la communication sur cette plateforme

Le sujet devra être finalisé lors d'une prochaine réunion du conseil



Illuminations de Noel.

Mr PESSIONE Alain aborde le sujet des Illuminations de Noël. Les commandes sont généralement faites courant juin pour pouvoir être honorées à temps. Il demande aux conseillers leur avis sur le type, le nombre et l'emplacement des équipements pour l'année 2026. Des catalogues sont à disposition à la mairie

Mr LESPAGNOL propose des illuminations solaires plus économiques ou des décorations en bois réalisées par une association d'une commune voisine.

Les élus vont réfléchir, le sujet sera abordé lors d'une prochaine réunion du conseil.

La séance est levée à vingt-deux heures cinquante minutes.

Séance enregistrée en audio par Mr LESPAGNOL.

